## **Avant-propos**

En 2024, le Pacte des Solidarités prendra la suite de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté avec la volonté de s'appuyer, dans chaque territoire, sur une information aussi complète que possible des différentes problématiques rencontrées par les ménages en situation de précarité.

Afin de rassembler les éléments de connaissance statistique existants, de les mettre en perspective et d'outiller les institutions sociales pour la prise de décision, le ministère des Solidarités s'est associé à l'Insee pour la publication, dans chaque région, d'un panorama des situations de pauvreté. Inspirés d'une méthodologie développée en Normandie, ces panoramas servent de socle à la préparation des Pactes locaux des solidarités : contractualisations de lutte contre la pauvreté entre l'État, les départements et les métropoles avec le concours des organismes de sécurité sociale et associations.

Plusieurs caractéristiques inédites rendent ces panoramas particulièrement utiles pour la compréhension des problématiques liées à la pauvreté et pour la mise en place d'actions partenariales entre tous les organismes qui concourent à la lutte contre la pauvreté. En premier lieu, les données et cartes sont présentées à des échelles régionales, départementales et également locales au niveau des EPCI, permettant un maillage fin dans l'analyse et la construction des modalités d'intervention. Par ailleurs, afin de mieux comprendre l'enchevêtrement des problématiques qui touchent les ménages, une analyse novatrice autour de six profils-type caractéristiques des différentes situations de pauvreté est développée. Enfin, l'approche habituelle de la pauvreté par l'angle monétaire est complétée par une analyse territoriale d'autres facteurs de fragilisation qui peuvent renforcer les difficultés de ces publics portant sur les thèmes suivants : l'insertion professionnelle, la mobilité, le logement, l'accès aux soins et aux services, la formation et l'offre de garde d'enfants.

Cette démarche multidimensionnelle est convergente avec celle du Pacte des Solidarités qui se développe autour de 4 axes prioritaires que sont la prévention de la pauvreté dès le plus jeune âge, l'insertion dans l'emploi des plus précaires, la lutte contre la grande pauvreté par l'accès aux droits et enfin l'accompagnement dans la transition écologique pour en assurer le caractère solidaire.

En région Bretagne, et afin de développer une analyse qui croise les données et l'expérience de terrain, ce panorama est le fruit d'une collaboration entre la direction régionale de l'Insee et le préfet de Région, représenté par le commissaire à la lutte contre la pauvreté. Il ressort de ce travail statistique que même si la région est comparativement moins touchée par la pauvreté que les autres régions françaises, il existe des territoires, dans les grands centres urbains et dans le Centre Bretagne, où la pauvreté est plus présente.

Le Préfet de la région Bretagne

Le Directeur régional de l'Insee Bretagne

Philippe Gustin

Éric Lesage